

Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur du Produit

Nom Commercial ou Désignation: Fluide jumelage D

Numéro de Produit: 4621.D

Autre Identification des Numéros de Produit: 4621.D-16

1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Compagnie: Ricca Chemical Company

Adresse: 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

Téléphone: 888-467-4222

1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)

800-424-9300

CHEMTREC (International)

1+ 703-527-3887

SECTION 2: Identification des Dangers

2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

Classe de Danger	Catégorie	Mentions	
		de Danger:	Conseils de Prudence:
Sensibilisant respiratoire	Catégorie 1	H334	P261, P285, P304+P341, P342+P311, P501
Sensibilisant cutané	Catégorie 1	H317	P261, P272, P280, P302+P352, P332+P313, P321, P363, P501
Danger pour le milieu aquatique (aigu)	Catégorie 2	H401	P273, P501
Danger pour le milieu aquatique (chronique)	Catégorie 3	H412	P273, P501

Fiche de Données de Sécurité

2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

Pictogrammes



Mot de Signal: **Danger**

Mentions de Danger:

Numéro de Dange	Mention de Danger
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
H401	Toxique pour les organismes aquatiques.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de Prudence:

Numéro de Précaution	Déclaration de Précaution
P261	Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
P285	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P304+P341	EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P321	Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.).
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
P342+P311	En cas de symptômes respiratoires: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	Masse Moléculaire	Numero CAS	Poids%
eau	H ₂ O	18.01 g/mol	7732-18-5	98.30
Chlorure ferrique hexahydraté	FeCl ₃ ·6H ₂ O	270.30 g/mol	10025-77-1	0.55
Sulfate de cuivre pentahydraté	CuSO ₄ ·5H ₂ O	249.68 g/mol	7758-99-8	0.50
Chlorure de cobalt (II) hexahydraté	CoCl ₂ ·6H ₂ O	237.93 g/mol	7791-13-1	0.36
Acide chlorhydrique	HCl	36.46 g/mol	7647-01-0	0.28

SECTION 4: Premiers Soins

4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

Lentilles de Contact: Peut provoquer une irritation, une rougeur, une douleur et des larmoiements.

Inhalation: EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec la Peau: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Peut provoquer une irritation, une rougeur, et une douleur.

Ingestion: Diluer immédiatement avec de l'eau ou du lait. Provoquer des vomissements. Appelez un médecin.

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Peut provoquer une allergie cutanée Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation Contient du chlorure de cobalt, un cancérigène possible selon le CIRC (Centre international de recherche sur le cancer). Légèrement corrosif. Irritant pour les yeux et la peau. Laver à l'eau les zones de contact. En cas d'ingestion, diluer avec de l'eau. Contacter un médecin si nécessaire. CONTACT AVEC LES YEUX: Peut provoquer l'irritation, la rougeur, la douleur et le larmoiement. CONTACT AVEC LA PEAU: Peut provoquer de l'irritation, de la rougeur et de la douleur. EFFETS CHRONIQUES / CANCÉROGÉNÉCITÉ: L'ingestion répétée de fortes doses Peut provoquer des dommages au foie.

4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Retirer à l'air frais. Donner une respiration artificielle si nécessaire. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Laver les zones de contact avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Diluer immédiatement avec de l'eau ou du lait. Provoquer des vomissements. Appelez un médecin.

SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

5.1 Moyens d'Extinction

Utiliser tous les moyens appropriés pour éteindre les feux Approximativementnants.



Fiche de Données de Sécurité

5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Ne présente aucun risque d'incendie ou d'explosion.

5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Utiliser une tenue de protection et un appareil respiratoire appropriés pour lutter contre les incendies Approximativementnants.

SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Absorber à l'aide d'un produit approprié et éliminer conformément à la réglementation locale. Vérifiez les règlements locaux pour l'élimination appropriée des produits contenant du fer.

SECTION 7: Manutention et Stockage

7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques.

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Limite	Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Chlorure ferrique hexahydraté (10025-; TLV-TWA		USA	"1 mg/m ³ TWA (as Fe)" As Iron salts, soluble [RR-00521-0]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Chlorure ferrique hexahydraté (10025-; TLV-TWA		USA	"1 mg/m ³ TWA (as Fe)" As Iron salts, soluble [RR-00521-0]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Chlorure ferrique hexahydraté (10025-; TLV-TWA		USA	1 mg/m ³ TWA (as Fe)	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Acide chlorhydrique (7647-01-0)	TLV-Ceiling	USA	2 ppm Ceiling	ACGIH - Threshold Limit Values - Ceilings (TLV-C)
Acide chlorhydrique (7647-01-0)	PEL-Ceiling	USA	5 ppm Ceiling; 7 mg/m ³ Ceiling	U.S. - OSHA - Final PELs - Ceiling Limits
Sulfate de cuivre pentahydraté (7758-9 TLV-TWA		USA	"1 mg/m ³ TWA (dust and mist, as Cu)" As Copper compounds [RR-00595-8]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Sulfate de cuivre pentahydraté (7758-9 TLV-TWA		USA	"1 mg/m ³ TWA (dust and mist, as Cu)" As Copper compounds [RR-00595-8]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Sulfate de cuivre pentahydraté (7758-9 TLV-TWA		USA	"1 mg/m ³ TWA (dust and mist, as Cu)" As Copper compounds [RR-00595-8]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Sulfate de cuivre pentahydraté (7758-9 TLV-TWA		USA	1 mg/m ³ TWA (dust and mist, as Cu)	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Sulfate de cuivre pentahydraté (7758-9 TLV-TWA		USA	"1 mg/m ³ TWA (dust and mist, as Cu)" As Copper compounds [RR-00595-8]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Sulfate de cuivre pentahydraté (7758-9 TLV-TWA		USA	"1 mg/m ³ TWA (dust and mist, as Cu)" As Copper compounds [RR-00595-8]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Sulfate de cuivre pentahydraté (7758-9 TLV-TWA		USA	"1 mg/m ³ TWA (dust and mist, as Cu)" As Copper compounds [RR-00595-8]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)

Fiche de Données de Sécurité

Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (77 TLV-TWA	USA	"0.02 mg/m ³ TWA (inhalable particulate matter, as Co)" As Cobalt inorganic compounds [RR-02516-1]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (77 TLV-TWA	USA	"0.02 mg/m ³ TWA (inhalable particulate matter, as Co)" As Cobalt inorganic compounds [RR-02516-1]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (77 TLV-TWA	USA	0.02 mg/m ³ TWA (inhalable particulate matter, as Co)	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (77 TLV-TWA	USA	"0.02 mg/m ³ TWA (inhalable particulate matter, as Co)" As Cobalt inorganic compounds [RR-02516-1]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (77 TLV-TWA	USA	"0.02 mg/m ³ TWA (inhalable particulate matter, as Co)" As Cobalt inorganic compounds [RR-02516-1]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)

8.2. Controles de Exposición

Contrôles d'Ingénierie: Aucun contrôle spécifique n'est requis. Système normal de ventilation de la pièce est adéquat.

Protection Respiratoire: Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. La ventilation normale de la pièce est adéquate.

Protection de la Peau: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Gants résistants aux produits chimiques.

Protection des Yeux: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lunettes de sécurité.

8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. La ventilation normale de la pièce est adéquate. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.



Fiche de Données de Sécurité

SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

Apparence: Liquide jaune-brun clair

État Physique: liquide

Odeur: Données non disponibles

Seuil d'Odeur: Données non disponibles

pH: Acide

Point de Fusion / Congélation: 0.0°C

Point d'Ébullition Initial / Plage: 100°C - 100°C

Point de Rupture: Données non disponibles

Taux d'Évaporation: Données non disponibles

Inflammabilité: Données non disponibles

Flammability/Explosive Limits: Données non disponibles

La Pression de Vapeur: Données non disponibles

La Densité de Vapeur: Données non disponibles

Densité Relative: 1.0

Solubilité: miscible

Coefficient de Partage: Données non disponibles

La Température d'Auto-Inflammation: Données non disponibles

Température de Décomposition: Données non disponibles

Viscosité: Données non disponibles

Propriétés Explosives: Données non disponibles

Propriétés Oxydantes: Données non disponibles

SECTION 10: Stabilité et Réactivité

10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Combustibles puissants, Alcalins.

10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.



Fiche de Données de Sécurité

SECTION 11: Données Toxicologiques

11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Autres Informations:

LDLo, Oral, Rat (chlorure ferrique hexahydraté) 900 mg/kg ; détails des effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale. DL50, Oral, Rat : (Chlorure de cobalt) 766 mg/kg, effets comportementaux gastro-intestinaux et nutritionnels observés. DL50, dermique, Rat : (Chlorure de cobalt) > 2 g/kg, détails sur les effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale. DL50, Oral, Rat : 300 mg/kg (sulfate de cuivre), détails sur les effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale.

Corrosion Cutanée et Irritation:

N'est pas applicable.

Dommages Oculaires Graves et Irritation:

N'est pas applicable.

Sensibilisation Respiratoire:

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Sensibilisation de la Peau:

Peut provoquer une allergie cutanée Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Mutagénicité des Cellules Germinales:

N'est pas applicable.

Cancérogénicité:

N'est pas applicable.

Toxicité pour la Reproduction:

N'est pas applicable.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:

N'est pas applicable.



Fiche de Données de Sécurité

Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée

N'est pas applicable.

Danger par Aspiration:

N'est pas applicable.

Información Toxicológica Adicional:

Données non disponibles

SECTION 12: Données Écologiques

12.1. Écotoxicité

Toxique pour les organismes aquatiques. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

SECTION 13: Données sur l'Élimination

13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 14: Informations Relatives au Transport

14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Non Réglementé Selon les Réglementations DOT.

14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Non Réglementé Conformément à la Réglementation de l'IATA sur les Marchandises Dangereuses.

14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Non Réglementé Selon les Réglementations TDG.



Fiche de Données de Sécurité

SECTION 15: Informations sur la Réglementation

15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Non listé.

15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): 500 lb TPQ (gaz seulement)

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): EPCRA RQ 5000 lb (gaz seulement)

15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisation de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Chlorure ferrique hexahydraté (CAS # 10025-77-1): QR final de 1000 lb; 454 kg final RQ

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): QR final de 5000 lb; 2270 kg final RQ

Sulfate de cuivre pentahydraté (CAS # 7758-99-8): QR final de 10 lb; 4,54 kg final RQ

15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiqu

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): Concentration de minimis de 1,0% (aérosols acides, y compris brouillards, vapeurs, gaz, brouillard et autres formes aéroportées de toute taille de particules)

Sulfate de cuivre pentahydraté (CAS # 7758-99-8): "1.0 % de minimis concentration (includes any unique chemical substance that contains Copper as part of that chemical's infrastructure except for CAS numbers 147-14-8, 1328-53-6, or 14302-13-7, or copper phthalocyanine compounds that are substituted with only Hydrogen and/or Bromine and/or Chlorine that meet the molecular structure specified within the regulation, listed under Chemical Category N100)" As Copper compounds [RR-00595-8]

Sulfate de cuivre pentahydraté (CAS # 7758-99-8): 1.0 % de minimis concentration (includes any unique chemical substance that contains Copper as part of that chemical's infrastructure except for CAS numbers 147-14-8, 1328-53-6, or 14302-13-7, or copper phthalocyanine compounds that are substituted with only Hydrogen and/or Bromine and/or Chlorine that meet the molecular structure specified within the regulation, listed under Chemical Category N100)

Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (CAS # 7791-13-1): "0.1 % de minimis concentration (includes any unique chemical substance that contains Cobalt as part of that chemical's infrastructure, listed under Chemical Category N096)" As Cobalt, inorganic compounds [RR-02516-1]

Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (CAS # 7791-13-1): 0.1 % de minimis concentration (includes any unique chemical substance that contains Cobalt as part of that chemical's infrastructure, listed under Chemical Category N096)

15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Chlorure ferrique hexahydraté (CAS # 10025-77-1): Présent

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): Extraordinairement dangereux

Sulfate de cuivre pentahydraté (CAS # 7758-99-8): Présent

Fiche de Données de Sécurité

15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Chlorure ferrique hexahydraté (CAS # 10025-77-1): "Environmental hazard" As Iron salts [RR-04647-9]

Chlorure ferrique hexahydraté (CAS # 10025-77-1): "Present" As Iron salts [RR-04647-9]

Chlorure ferrique hexahydraté (CAS # 10025-77-1): Danger environnemental

Chlorure ferrique hexahydraté (CAS # 10025-77-1): Présent

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): Danger environnemental

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): Présent

eau (CAS # 7732-18-5): "Present" As Ethyl alcohol and water [RR-00802-6]

eau (CAS # 7732-18-5): Présent

Sulfate de cuivre pentahydraté (CAS # 7758-99-8): "Environmental hazard" As Copper compounds [RR-00595-8]

Sulfate de cuivre pentahydraté (CAS # 7758-99-8): "Present" As Copper compounds [RR-00595-8]

Sulfate de cuivre pentahydraté (CAS # 7758-99-8): Danger environnemental

Sulfate de cuivre pentahydraté (CAS # 7758-99-8): Présent

Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (CAS # 7791-13-1): "Environmental hazard" As Cobalt compounds [RR-00107-0]

Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (CAS # 7791-13-1): "Present" As Cobalt compounds [RR-00107-0]

Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (CAS # 7791-13-1): Danger environnemental

Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (CAS # 7791-13-1): Présent

Fiche de Données de Sécurité

15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Chlorure ferrique hexahydraté (CAS # 10025-77-1): corrosif

Chlorure ferrique hexahydraté (CAS # 10025-77-1): sn 1034

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): corrosif

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): sn 1012

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): SN 1012 500 lb TPQ; SN 2909 500 lb TPQ (gas only)

Sulfate de cuivre pentahydraté (CAS # 7758-99-8): "SN 2215 500 lb TPQ (except C.I. Pigment Blue 15 (CAS 147-14-8), C.I. Pigment Green 7 (CAS 1328-53-6), and C.I. Pigment Green 36 (CAS 14302-13-7), and Copper phthalocyanine compounds that are substituted with only Hydrogen, and/or Chlorine, and/or Bromine, Category Code N100. Includes any unique chemical substance that contains the named metal as part of that chemical structure)" As Copper compounds [RR-00595-8]

Sulfate de cuivre pentahydraté (CAS # 7758-99-8): "sn 2215" As Copper compounds [RR-00595-8]

Sulfate de cuivre pentahydraté (CAS # 7758-99-8): sn 0549

Sulfate de cuivre pentahydraté (CAS # 7758-99-8): sn 2215

Sulfate de cuivre pentahydraté (CAS # 7758-99-8): SN 2215 500 lb TPQ (except C.I. Pigment Blue 15 (CAS 147-14-8), C.I. Pigment Green 7 (CAS 1328-53-6), and C.I. Pigment Green 36 (CAS 14302-13-7), and Copper phthalocyanine compounds that are substituted with only Hydrogen, and/or Chlorine, and/or Bromine, Category Code N100. Includes any unique chemical substance that contains the named metal as part of that chemical structure)

Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (CAS # 7791-13-1): "carcinogen" As Cobalt compounds [RR-00107-0]

Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (CAS # 7791-13-1): "SN 2222 500 lb TPQ (Category Code N096. Includes any unique chemical substance that contains the named metal as part of that chemical structure)" As Cobalt compounds [RR-00107-0]

Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (CAS # 7791-13-1): "sn 2222" As Cobalt compounds [RR-00107-0]

Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (CAS # 7791-13-1): cancérigène

Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (CAS # 7791-13-1): sn 2222

Chlorure de cobalt (II) hexah

15.8. Proposition de la Californie 65

Non listé.

15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Chlorure ferrique hexahydraté (CAS # 10025-77-1): Présent (LIS)

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): Présent (LIS)

eau (CAS # 7732-18-5): Présent (LIS)

Sulfate de cuivre pentahydraté (CAS # 7758-99-8): Présent (LIS)

Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (CAS # 7791-13-1): Présent (LIS)

15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Fiche de Données de Sécurité

Chlorure ferrique hexahydraté (CAS # 10025-77-1): Present (ACTIVE)

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): Present (ACTIVE)

eau (CAS # 7732-18-5): Present (ACTIVE)

Sulfate de cuivre pentahydraté (CAS # 7758-99-8): Present (ACTIVE)

Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (CAS # 7791-13-1): Present (ACTIVE)

15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Chlorure ferrique hexahydraté (CAS # 10025-77-1): 231-729-4

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): 231-595-7

eau (CAS # 7732-18-5): 231-791-2

Sulfate de cuivre pentahydraté (CAS # 7758-99-8): 231-847-6

Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (CAS # 7791-13-1): 231-589-4

SECTION 16: Autres Informations

16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Peut provoquer une allergie cutanée Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
Toxique pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. En cas de symptômes respiratoires: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

16.2. Classes de Danger Diverses

Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada: N'est pas applicable.

Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC): N'est pas applicable.

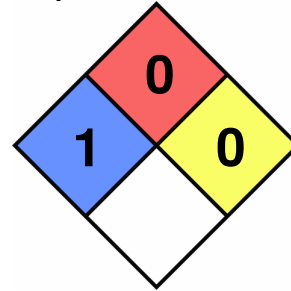
Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC): N'est pas applicable.

Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques: N'est pas applicable.

Fiche de Données de Sécurité

16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé: 1
Inflammabilité: 0
Réactivité: 0
Danger Spécial:



16.4. Révision du Document

Date de la Dernière Révision: 2023-09-11

AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.